

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

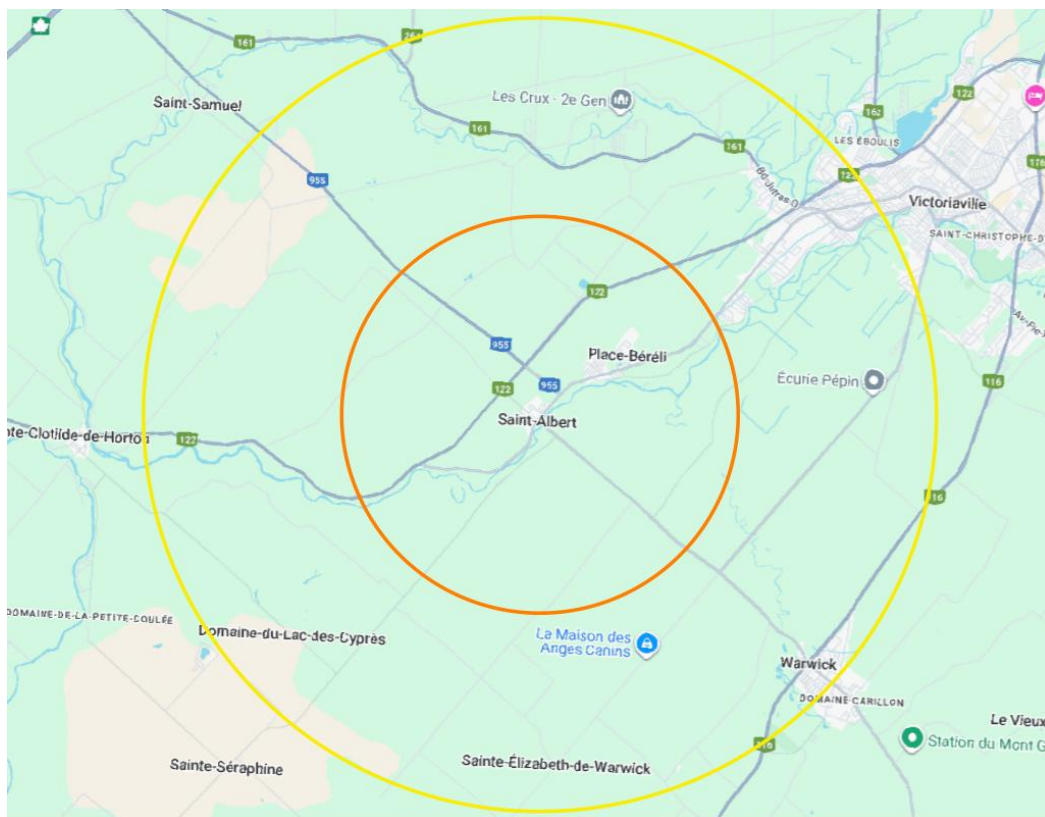
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Deux nouveaux cas suspects d'influenza aviaire dans des petits élevages non-commerciaux

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a informé l'EQCMA de deux cas suspects d'influenza aviaire dans des élevages non-commerciaux, mais considérés 'volailles' puisqu'il y a des produits vendus hors site, situés dans la MRC d'Arthabaska au Centre-du Québec et dans la MRC des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Ces élevages présentent des liens épidémiologiques entre eux et les résultats d'analyses des échantillons prélevés aujourd'hui devraient être connus demain.

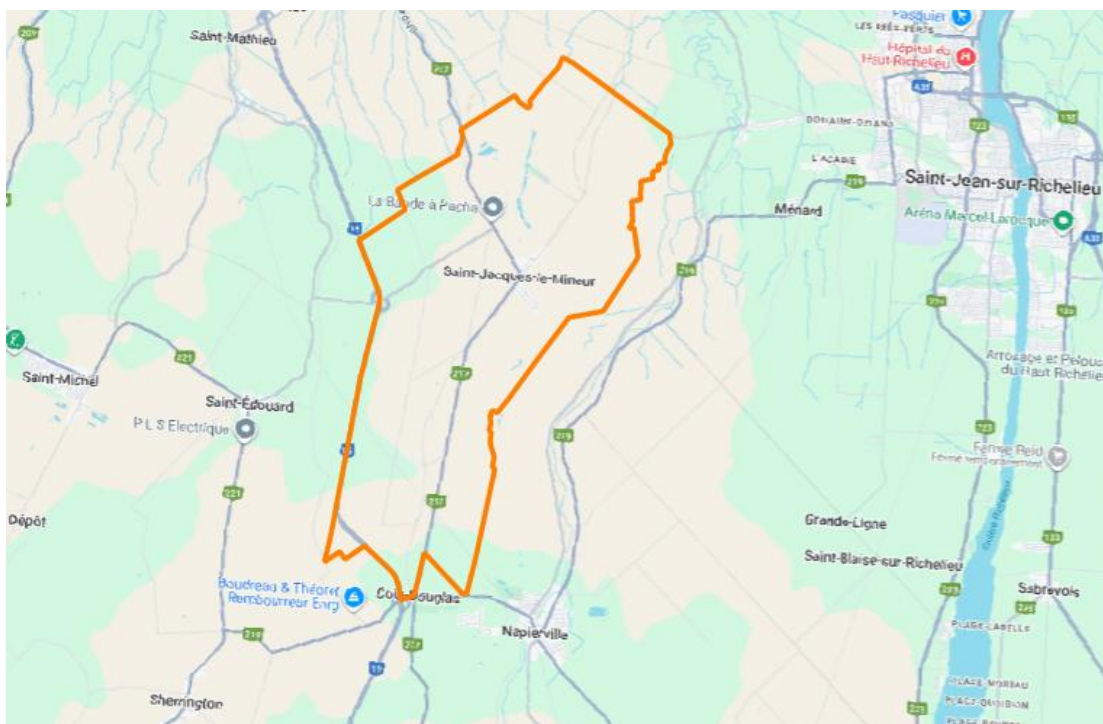
L'EQCMA émet donc une première zone à risque préliminaire (ZRP) de 5 km pour la région de Saint-Albert (cercle orange sur la carte ci-dessous) ainsi qu'une zone de vigilance de 10 km (cercle jaune). Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie aux autres fermes avicoles de la région, il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole de minimiser le plus possible les déplacements dans la ZRP.



Pour toute activité essentielle dans la ZRP (cercle orange), veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Les protocoles de biosécurité de l'EQCMA de niveau jaune y sont également accessibles.

L'EQCMA émet une seconde zone à risque préliminaire (ZRP) autour de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (trait orange sur la carte ci-dessous). Afin de minimiser le risque de propagation de la maladie chez les autres fermes avicoles de la région, il est également recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole de minimiser le plus possible les déplacements dans cette seconde ZRP.



Pour toute activité essentielle dans la ZRP (intérieur du trait orange), veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP66	19 novembre 2025	MRC Vallée-de-l'Or	Commercial	ZCP-304 En zone de sécurité 18 déc.
IP67	12 décembre 2025	MRC de La Haute-Yamaska	Commercial	ZCP-314 En zone de sécurité 8 janv.
IP68	23 décembre 2025	MRC Pierre-De Saurel	Non-commercial	Pas de ZCP
Cas suspect	14 janvier 2026	MRC d'Arthabaska	Non-commercial	ZRP émise par l'EQCMA
Cas suspect	14 janvier 2026	MRC des Jardins-de-Napierville	Non-commercial	ZRP émise par l'EQCMA

Pour consulter la liste des cas d'IA au Canada, cliquer sur le [lien suivant](#).

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation